



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 59/2020
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 24 Votants : 29 Procurations : 05

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille vingt, le vingt-sept juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 20 juillet 2020.

PRÉSENTS : Mmes et MM. AGUERRE, AUGOT, BAKER, BELABBAS, BERNES, BEUILLÉ, BONNAFE, CAIRE, CAMBOULIVES, DEJUNIAT-BERNARDINI, DELHOLME, GUZOU, JOUSSEAUME, LABORIE, LAURENS, LEFEVRE, LLOUBERES, MAIRAVILLE, MONTAGUD, MONTEGUT, PILON, SAFON, VIGNEAU, VIGNERES.

PROCURATIONS

M. LAJAT	à	M. BERNES
Mme PREVOST	à	Mme LLOUBERES
Mme ARNAL	à	M. AUGOT
M. BERNARDINI	à	Mme DEJUNIAT-BERNARDINI
M. ZAMBONI	à	M. JOUSSEAUME

SECRETAIRE : Mme GUZOU a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : FINANCES - Affectation du Résultat 2019

Constatant que le compte administratif de l'exercice 2019 présente les résultats suivants,

	RESULTAT Compte Admi. 2018	VIREMENT A LA S.INVEST	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	RESTES A RÉALISER 2019	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RÉSULTAT
INVEST.	838 793.68 €		- 493 089.77 €	186 819.71 € 816 834.50 €	630 014.79 €	975 718.70 €
FONCT.	1 829 604.07 €	829 604.07 €	404 048.21 €			1 404 048.21 €

Considérant que seul le résultat de fonctionnement doit faire l'objet d'une délibération d'affectation du résultat et qu'il doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement ;

Vu l'avis de la commission des finances du 23 juillet 2020,

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 22

Voix Contre : 0

Abstention : 7 (Mmes ARNAL, BELABBAS, DEJUNIAT-BERNARDINI et MM.ZAMBONI, AUGOT, JOUSSEAUME, BERNARDINI)

➤ d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2019 :	1 404 048.21 €
Affectation à la couverture de l'autofinancement :	404 048.21 €

Solde disponible affecté comme suit :

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement :	1 000 000.00 €
Total affecté au 1068 :	404 048.21 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 28 juillet 2020

Le Maire,

Michel BEUILLÉ

